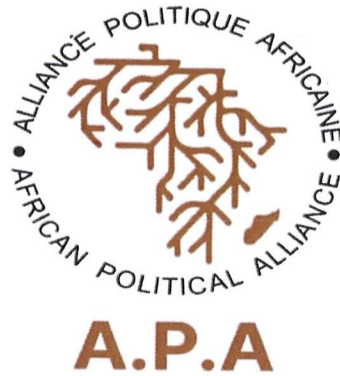




**DÉCLARATION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE
L'ALLIANCE POLITIQUE AFRICAINE (APA)**

Lomé, 02 juin 2025

Nous, participants à la troisième conférence ministérielle de l'Alliance Politique Africaine (APA), réunis ce 2 juin 2025 à Lomé, sous le haut patronage de **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ**, Président du Conseil, autour du thème : « *Place de l'Afrique dans un monde en mutation : enjeux d'un repositionnement stratégique et diplomatique* »,

Rappelant l'importance de l'APA en tant que cadre de réflexion et d'échanges stratégiques sur la place de l'Afrique dans le contexte mondial actuel en mutation et marqué par des bouleversements sans précédent depuis le début du XXI^e siècle,

Nous référant aux communiqués finaux des précédentes conférences ministérielles de l'APA, tenues respectivement à Lomé le 03 mai 2023 et à Bamako le 15 mars 2024,

Rappelant les séquelles durables de la Conférence de Berlin sur la trajectoire historique, politique et économique du continent,

Considérant que l'Afrique ne peut demeurer en marge des grandes décisions qui structurent l'ordre mondial,

Soulignant l'urgence d'une réforme des institutions multilatérales, y compris le Conseil de sécurité, pour une représentation plus juste et équitable,

Prenant en compte les décisions et orientations de l'Union africaine en matière de réforme du secteur de la sécurité, notamment le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et à la Déclaration solennelle sur la défense et la sécurité communes en Afrique (DSCA),

Profondément préoccupés par l'intensification des conflits et la complexification des menaces à la sécurité humaine accentuées par les ingérences extérieures,

Considérant les bouleversements en cours dans le monde et le rôle croissant des BRICS dans l'économie et la gouvernance mondiales,

Déterminés à assurer à l'Afrique la prospérité, la paix, la sécurité et la stabilité conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine,

Déclarons ce qui suit :

SUR L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

- 1. Affirmons** que la stabilité et la prospérité de l'Afrique passent par une maîtrise souveraine des domaines de défense et de sécurité ;

2. **Appelons** à la pleine mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), l'adaptant à l'évolution des menaces en vue de parvenir à la mise en place d'un mécanisme de défense collective ;
3. **Invitons** l'Union africaine et les États membres à élargir le champ de défense aux domaines spatial et maritime. Sur ce dernier point, exhortons vivement les États membres à accélérer les ratifications et l'opérationnalisation de la Charte de Lomé sur la sécurité maritime ;
4. **Encourageons vivement** le développement d'une industrie africaine de l'armement soutenue par des technologies endogènes, pour réduire les dépendances extérieures et accroître la résilience stratégique ;
6. **Appelons** à renforcer la confiance, la solidarité et la coopération militaire entre les États africains, à mutualiser les moyens et ressources pour faire face efficacement aux menaces ;
7. **Exhortons** les États africains à redoubler d'effort pour assurer un financement autonome de leurs secteurs de défense et de sécurité ainsi que des institutions régionales et continentales y afférentes ;
8. **Insistons** sur la nécessité de développer une approche holistique vis-à-vis des défis sécuritaires et de défense incluant les aspects économiques, sociaux, énergétiques, informationnels et de gouvernance ;
9. **Invitons** l'Union africaine à renforcer son rôle de coordination stratégique et à réviser sa doctrine en matière de défense et de sécurité.

SUR LES RELATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET LES BRICS EN LIEN AVEC LA GOUVERNANCE MONDIALE

10. **Nous félicitons** de la convergence des vues entre l'Afrique et les BRICS sur la nécessité d'un monde multipolaire, équitable et fondé sur la justice économique et politique ;
12. **Saluons** l'ouverture croissante des BRICS aux pays africains, ce qui augure d'un partenariat renouvelé, porteur de leviers d'influence et de coresponsabilité sur la scène internationale ;
13. **Invitons ardemment** l'Union africaine et les États membres à travailler de concert avec les BRICS pour l'élaboration d'un agenda commun sur la réforme des institutions multilatérales et l'amélioration de la gouvernance mondiale ;

14. **Encourageons** les États africains à tirer un meilleur profit du partenariat avec les BRICS pour mobiliser les ressources nécessaires au financement des secteurs stratégiques en Afrique, notamment l'agriculture, les infrastructures, l'énergie, l'industrie et les nouvelles technologies ;
15. **Invitons** les États africains membres des BRICS à œuvrer au renforcement des relations entre l'Afrique et les BRICS et à promouvoir les priorités et les positions de l'Afrique au sein des BRICS.

SUR LES AUTRES QUESTIONS CONNEXES

16. **Demandons** à la communauté internationale, en particulier aux Nations Unies, de renforcer la lutte contre le racisme, les discriminations et les traitements inhumains subis par les personnes d'origine africaine dans plusieurs régions du monde ;
17. **Félicitons** le Togo pour son initiative ayant conduit à l'adoption, le 16 février 2025 à Addis-Abeba, lors de la 38e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, d'une décision historique qualifiant l'esclavage, la déportation et la colonisation de crimes contre l'humanité et de génocide à l'encontre des peuples africains ;
18. **Invitons instamment** les États membres à participer activement à la deuxième édition du *Lomé Peace and Security Forum* (LPSF) prévue en octobre 2025, ainsi qu'au 9^e Congrès panafricain prévu en décembre 2025 à Lomé, deux rendez-vous majeurs pour la réflexion stratégique et la renaissance africaine.

Fait à Lomé, le 2 juin 2025

LISTE DES PAYS PARTICIPANTS (Annexe)

Algérie

Afrique du Sud

Bénin

Burkina Faso

Côte d'Ivoire

Djibouti

Egypte

Ghana

Guinée

Liberia

État de Libye

Mali

Maroc

Mauritanie

Niger

Nigeria

République démocratique du Congo

Rwanda

Seychelles

Soudan

Tchad

Togo